

Il a également assuré l'appui aérien à la Force d'urgence des Nations Unies, au Moyen-Orient, et à l'Organisation des Nations Unies, au Congo, avec ses avions *Yukon* et *North Star*. En outre, on a maintenu une unité volante dotée de *Caribou* et d'*Otter*, pour fins d'emploi en Égypte, à l'appui de la Force d'urgence des Nations Unies. Au Canada, des appareils de ce Commandement aérien ont transporté du personnel et du matériel de la Défense nationale d'une côte à l'autre du pays par diverses routes aériennes. Les avions *C-119* ont servi à l'instruction des parachutistes de l'Armée canadienne. Le 408^e Escadron a effectué des vols réguliers de reconnaissance au-dessus de l'Archipel Arctique, ainsi que des missions photographiques pour le compte du ministère de la Défense nationale.

Pendant l'année, l'A.R.C. a continué ses opérations de recherches et de sauvetage dans les secteurs dont la responsabilité relève du Canada. Sur les 36 principales opérations de recherches effectuées, 31 concernaient des avions civils et cinq, des avions militaires. Il y eut, en outre, 11 opérations de recherches maritimes importantes et 371 missions de secours. Les opérations de recherches et de sauvetage ont comporté en tout 8,222 heures de vol.

Instruction.—Au cours de l'année terminée le 31 mars 1963, l'A.R.C. a assuré l'instruction d'environ 4,500 officiers et aviateurs destinés à combler les vacances créées par les départs, à remplir les cadres d'un effectif accru et à occuper de nouveaux emplois en raison de la modernisation du matériel.

Environ 800 recrues de langue française ont suivi des cours d'anglais d'une durée de 10 à 21 semaines dans les écoles situées à Saint-Jean (P.Q.) et à Centralia (Ont.). L'instruction élémentaire a permis à certains membres du personnel d'accomplir des tâches relativement simples mais essentielles à l'A.R.C., tandis que les cours d'adaptation et d'instruction supérieure en ont préparé d'autres à exécuter des tâches plus compliquées et à assumer des fonctions comportant de plus lourdes responsabilités. Pendant l'année, on a continué de donner des cours sur le fonctionnement et l'entretien des systèmes *SAGE* et *Bomarc*, devenus opérationnels dans l'A.R.C. Afin de se tenir au courant de l'évolution rapide de la technologie, un certain nombre d'officiers et d'aviateurs ont suivi des cours de brève durée sur les engins téléguidés et la technologie spatiale, à Clinton (Ont.); d'autres ont suivi des cours de brève durée sur les calculatrices et autres matériels électroniques, à Clinton (Ont.); et enfin, quelques-uns ont poursuivi des études post-universitaires, notamment dans des universités canadiennes, afin de devenir admissibles à des emplois hautement spécialisés.

Les aspirants-pilotes et les aspirants-navigateurs ont reçu l'instruction à l'École centrale d'officiers, à Centralia (Ont.). Les aspirants-pilotes ont suivi l'entraînement préliminaire au vol à Centralia (Ont.), l'entraînement élémentaire à Moose Jaw (Sask.) ou à Penhold (Alb.), et l'entraînement avancé au vol, à Portage-la-Prairie ou à Gimli (Man.). Les radio-navigateurs ont reçu leur formation à Winnipeg (Man.). En vertu d'accords bilatéraux, 45 Danois et 30 Norvégiens ont suivi des cours de pilotage. Environ 30 officiers de l'Armée canadienne ont suivi un cours spécial d'entraînement aérien de 70 heures, à Centralia (Ont.), et 30 membres de la Marine royale du Canada ont suivi des cours supérieurs sur le pilotage des bimoteurs, à Saskatoon (Sask.) et à Rivers (Man.).

Les écoles techniques de l'A.R.C., situées à Camp Borden, Centralia et Clinton, en Ontario, ont donné à l'intention des spécialistes, techniciens et nouveaux officiers du personnel non navigant des cours réguliers sur le génie aéronautique, l'armement, le ravitaillement, les télécommunications et le contrôle de la circulation aérienne. Les unités d'instruction technique en campagne et les unités d'instruction opérationnelles ont eu largement recours aux simulateurs de vol pour leurs programmes d'instruction à l'intention des techniciens et des navigants. On a aidé les membres du personnel, tant des forces régulières que de réserve, qui avaient déjà une formation supérieure, à accroître leurs connaissances dans de très nombreux domaines, afin de leur permettre de donner un meilleur rendement et d'accéder à des groupes de spécialités plus élevés. L'Établissement des normes d'instruction, situé à Trenton (Ont.), a dirigé les épreuves écrites semestrielles dans les diverses spécialités.